

## Combien nous coûte l'aide au Tiers Monde attribuée par le Conseil Régional ?

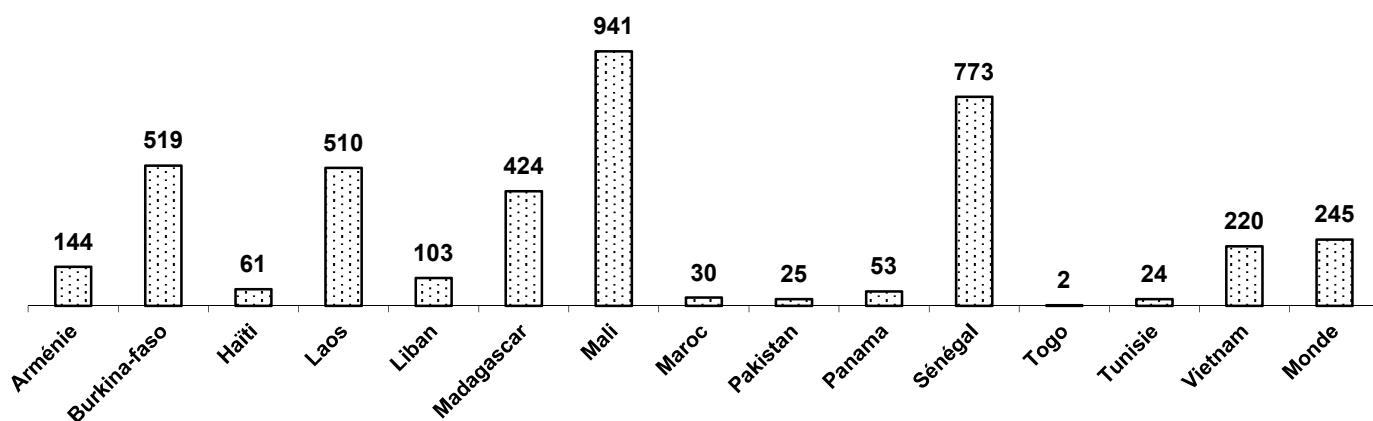
Chaque année, le Conseil Régional prévoit de verser des subventions à des organismes d'aide aux pays du tiers monde. C'est ce qu'il appelle « l'aide publique au développement ». **En 2011, comme en 2010, son budget est de 9 350 000 €.** En 2009, derniers comptes publiés, les sommes dépensées dans ce chapitre s'élevaient à 9 210 679 € et ne comprenaient pas les frais de déplacement de nos élus, des fonctionnaires, des experts, ni des personnalités étrangères que le conseil régional avait invitées.

CANOL a voulu savoir en quoi consistait cette aide. Nous avons donc repris toutes les délibérations 2010 publiées, afin de vous donner un aperçu des bénéficiaires de ces largesses et des motifs de leur octroi. Le détail des **256 subventions** analysées peut être consulté sur le site <http://canol.fr>, à la rubrique « **Nos enquêtes** ».

Nous allons vous en donner un aperçu. Nous avons recensé :

- **des subventions affectées à des bénéficiaires français pour des actions ou manifestations localisées en France. Il y en a pour 1 978 261 €.**
- **des actions « monde », c'est-à-dire orientées vers plusieurs pays, souvent dans le domaine du commerce équitable. Il y en a pour 245 000 €.**
- **des actions qui bénéficient directement aux pays étrangers, même si l'aide transite par une ONG (Organisation Non Gouvernementale) installée dans le pays. Nous en avons recensés pour 3 827 840 €.**
- **La répartition de ces subventions par pays est la suivante :**

Aides au développement, solidarité, francophonie  
en milliers d'euros



Le tableau ci-contre vous indique la répartition de ces subventions par thème. L'aide au développement des pays est donc le motif le plus souvent invoqué.

La formation et l'agriculture sont au deuxième et troisième rang.

Il est nécessaire que nous rappelions trois faits essentiels :

1. selon le Code Général de Collectivités Territoriales, la mission des conseils régionaux est de « contribuer au développement économique, social et culturel de la région », et non de s'occuper de ce qui se passe dans le reste du monde,
2. nos élus et fonctionnaires ne devraient donc pas consacrer du temps à voyager et parader dans les pays du tiers-monde,
3. la « coopération décentralisée », nom sous lequel ces aides sont faites, n'a de coopération que le nom, celle-ci étant faite à sens unique.

Thème	Montant
agriculture	635 246 €
commerce équitable	575 185 €
culture	106 500 €
coopération	212 800 €
développement	1 458 644 €
écologie	3 000 €
fonctionnement	575 333 €
Formation	736 103 €
Francophonie	437 500 €
Santé	522 714 €
Solidarité	277 660 €
tourisme	510 416 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 051 101 €</b>